

# SIVOM DU BRASSON

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Présents : Mme Aline COUDERC, M. Bernard HOMBOURGER, Mme Amandine DE OLIVEIRA, Mme Nathalie CANET, Mme Céline LEVALLOIS,

Absents excusés : Mme Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU

Absents : Néant.

**Date de convocation et d'affichage** : 23 juillet 2024

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt-quatre, légalement convoqués le 23 juillet 2024, les membres élus du SIVOM DU BRASSON se sont réunis, à dix-huit heures et trente minutes, à la Mairie de Lissy, sous la présidence de Monsieur Bernard HOMBOURGER, Président.

**Secrétaire de séance** : Mme Nathalie CANET

### ORDRE DU JOUR

1. Délibération : Approbation du compte rendu du Conseil Syndical du 09 juillet 2024
2. Délibération : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 29 juillet 2024
3. Délibération : Mise à jour des tarifs des cantines scolaire (Limoges-Fourches et Évry-Grégy), pour la rentrée 2024-2025
4. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

---

#### [Délibération N° 22/2024 : Approbation du compte-rendu du 09 juillet 2024](#)

Lecture est faite du compte-rendu du conseil syndical du 09/07/2024,

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte-rendu du conseil syndical du 09/07/2024.

#### [Délibération n° 23/2024 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 29 juillet 2024](#)

Mr le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance tel que précisé dans la convocation envoyée en date du 23 juillet 2024.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ordre du jour de la séance de ce jour.

#### [Délibération N° 24 /2024 : Mise à jour des tarifs des cantines scolaire \(Limoges-Fourches et Évry-Grégy\), pour la rentrée 2024-2025](#)

Le président expose au Conseil Syndical les nouveaux tarifs de la restauration pour la rentrée scolaire 2024-2025. Ce changement est dû à l'augmentation tarifaire du prestataire de restauration « Convivio ».

Les nouveaux tarifs se décomposent comme suit et seront applicables dès le 2 septembre 2024 :

Noms des cantines	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025
Limoges – Fourches	5.90 €	6.05 €
Évry - Grégy	6.89 €	6.89 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Syndical, **APPROUVE** à l'unanimité les nouveaux tarifs.

#### Questions diverses:

Les questions diverses se sont portées sur :

- La présentation du projet de décoration intérieure réalisé par l'architecte,
- La présentation d'une version affinée sera présentée au Conseil Syndical du mois de septembre 2024.

Fin de la séance : Séance close à 19h20

NOMS	SIGNATURES
<b>Bernard HOMBOURGER,</b> Président	
<b>Aline COUDERC</b>	
<b>Nathalie CANET</b>	
<b>Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU</b>	
<b>Céline LEVALLOIS</b>	
<b>Amandine DE OLIVEIRA</b>	